

# PROCÈS-VERBAL

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2024-2025

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de la Nouvelle école de Carignan, tenue le 11 février 2025, à 18 h 30, au salon du personnel de l'école.**

### SONT PRÉSENTS :

Monsieur Charles-Antoine Godue Faucher	Parent
Madame Marie-Christine Jean	Parent
Madame Stéphanie Mete	Parent
Madame Caroline Caralexisidis	Parent substitut
Monsieur Jean-François Audy	Enseignant
Madame Julie Drapeau	Enseignante
Madame Catherine Guimond	Employée de soutien substitut
Madame Julie Vallée	Employée de soutien

### PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Monsieur Mathieu Chamberland	Directeur
Madame Sonia Gagnon	Secrétaire d'école

### SONT ABSENTS :

Madame Ingrid Tchagongom	Parent
Monsieur Louis Munger	Employé de soutien

### 1. Constat du quorum et ouverture de la séance

Monsieur Charles-Antoine Godue Faucher souhaite la bienvenue à tous les membres. Il fait constatation du quorum et ouvre la séance à 18 h 42.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La direction fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Catherine Guimond, secondée par Julie Vallée, d'adopter l'ordre du jour tel quel.

**CÉI32-2024-2025-17 - La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### 3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 26 novembre 2024

Monsieur Charles-Antoine Godue Faucher questionne les membres à savoir si tous ont fait la lecture du procès-verbal au préalable et s'ils ont des commentaires ou des corrections à y apporter.

Il est proposé par Jean-François Audy, secondé par Stéphanie, d'adopter le procès-verbal de la séance du 26 novembre 2024 tel quel.

**CÉI32-2024-2025-18 - La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### 3.1. Suivi au procès - verbal

La direction invite Sonia Gagnon et Julie Vallée à présenter les campagnes de financement qui seront mises en place prochainement, soit « **Recettes en pot** » du 24 février au 28 mars et « **Super-recycleurs** » le 14 avril prochain.

### **3.2 Correspondance**

L'école a été approchée par la Maison des ainés située sur la rue Marie-Anne Ouest à Carignan pour la mise en place d'activités collaborantes (implication des élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année). À suivre !

### **4. Parole au public**

Il n'y a pas de public

### **5. Points de décision et d'adoption**

#### **5.1. Nom de l'établissement**

La direction présente le rapport du comité, ainsi que des échéanciers quant à l'attribution du nom à venir de l'école. Les noms choisis (École du Boisé, École de la clé des champs) devaient être présentés lors de la prochaine rencontre au conseil d'administration du CSSP – 11 février 2025. Malheureusement avec le report de la présente séance au CÉ de notre école (11 février au lieu du 28 janvier), le tout doit être reporté à la prochaine rencontre du conseil d'administration du CSSP.

Il est proposé par Julie Vallée d'adopter la présentation des noms proposés par le Comité de nom de l'établissement au conseil d'administration du centre de services scolaire des Patriotes comme présenté par la direction.

**CÉI32-2024-2025-19 - La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **5.2. Grille-matières 2025-2026**

La direction présente à l'aide d'un document les grilles-matières prévues aux élèves du préscolaire et du primaire.

En 2025-2026, **30 minutes en musique et 30 minutes en éducation physique** seront réparties par semaine aux **élèves du préscolaire** (maternelle 4 et 5 ans).

En 2025-2026, **60 minutes en anglais, 90 minutes en musique et 120 minutes en éducation physique** seront réparties par semaine aux **élèves du 1<sup>er</sup> cycle** (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année).

En 2025-2026, **60 minutes en musique, 90 minutes en anglais et 120 minutes en éducation physique** seront réparties par semaine aux **élèves du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle** (3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année).

Il est proposé par Stéphanie Mete d'adopter la grille-matières 2025-2026 telle que présentée par la direction.

**CÉI32-2024-2025-20 - La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **5.3. Dépôt dans le fonds à destination spéciale – reliquat de l'action collective sur les frais facturés aux parents**

La direction explique le règlement de cour qu'il y a eu en 2013, soit celui du recours collectif des frais chargés aux parents. Comme certains parents n'ont pas encaissé les sommes qui leur étaient dues, le CSSP a réparti la somme globale dans ses écoles. Notre école a reçu à cet effet 3 266 \$. Cet argent pourra servir à supporter certains coûts d'une liste énumérée par la direction. Des pièces justificatives seront nécessaires et elles devront être approuvées par le CÉ de l'école avant d'effectuer la dépense.

Il est proposé par Julie Vallée d'adopter le dépôt du reliquat de l'action collective sur les frais chargés aux parents dans le fonds à destination spéciale de l'école.

**CÉI32-2024-2025-21 - La proposition est adoptée à l'unanimité.**

## **6. Points d'échange et d'informations**

### **6.1. Lancement du projet éducatif 2023-2027**

La direction indique que le projet éducatif est obligatoire d'ici la fin de l'année et qu'il sera présenté en juin prochain. Ce projet sera effectif que pour les 2 prochaines années (2025-2026 et 2026-2027) en transition du projet éducatif qui devra être renouvelé pour le projet-école 2027-2031.

Les valeurs de l'école sont actuellement : Collaboration – Communication - Cohérence.

La vision de l'école est à venir.

### **6.2. Situation de l'école secondaire de Chambly**

Pour faire suite à la rencontre d'information qui a eu lieu le 16 décembre dernier à l'école secondaire de Chambly concernant les Enjeux d'espace pour la rentrée 2025 -2026 à l'école secondaire de Chambly, le président désire sonder l'avis de chaque membre du CÉ quant à 4<sup>e</sup> scénario sur la table, soit celui de **scolariser les élèves de l'<sup>re</sup> secondaire à la nouvelle école primaire de Carignan**.

À la suite des discussions qui ont lieu, Monsieur Godue Faucher désire l'ajout d'une résolution quant à la situation actuelle de l'école secondaire de Chambly. Il désire laisser un écrit au présent procès-verbal voulant que les membres parents du conseil d'établissement de notre école **soient défavorables** au 4<sup>e</sup> scénario présenté pour les mêmes raisons que le CSSP avait écarté le tout en premier lieu : Logistique du transport, des horaires, de cohabitation avec les élèves du primaire ET du préscolaire, difficulté ou impossibilité d'implanter tous les projets pédagogiques particuliers, du besoin de locaux spécialisés, de l'aménagement de locaux, de l'ajout de personnel, etc.).

**Résolution :** À la suggestion des parents élus du conseil d'établissement, une discussion autour de l'utilisation future des locaux de l'école pour accueillir des élèves du niveau secondaire a été amenée lors de la séance du 11 février 2025. Une préoccupation qui provient d'un manque potentiel d'espace pour l'ensemble des élèves de l'école secondaire de Chambly ;

Les parents élus ainsi que les autres membres du conseil d'établissement ont pu discuter et échanger sur les avantages et les inconvénients que cela aura sur le milieu. La direction a référé le conseil d'établissement au site Web d'informations sur la situation du CSSP.

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de M. Charles-Antoine Godue Faucher, il est résolu à l'unanimité :

**DE DONNER UN AVIS DÉFAVORABLE** quant à la présence d'élèves de niveau secondaire dans l'utilisation des locaux de l'école.

**CÉ132-2024-2025-22 - La proposition est adoptée à l'unanimité.**

## **7. Parole aux divers représentants**

### **7.1. Comité de parents**

Madame Stéphanie Mete indique que plusieurs parents d'élèves de l'école secondaire de Chambly étaient présents lors de la dernière rencontre du Comité de parents au CSSP en janvier dernier en lien avec les solutions envisagées pour les enjeux d'espaces discutés au point précédent. À cet effet, les membres du Comité de parents n'ont aucun pouvoir pour cet enjeu. Cependant, le comité a mandaté notre représentante, de rapporter ce que les membres de notre conseil d'établissement pensent de la proposition pour notre école, soit celle de scolariser les élèves de l'<sup>re</sup> secondaire à notre école pour l'année scolaire 2025-2026. Madame Mete pourra indiquer lors de la prochaine rencontre au comité de parents qui est prévue ce jeudi 13 février que les membres ne sont pas en faveur du 4<sup>e</sup> scénario et qu'une résolution a été créée à cet effet ► **CÉ132-2024-2025-22**.

Autres points de discussion lors de la rencontre de janvier : Engagement parental du 1<sup>er</sup> au 7 juin. L'école doit s'y inscrire si elle désire souligner l'engagement d'un parent bénévole ou autre.

### **7.2. Service de garde**

Madame Julie Vallée n'a pas de point de discussion.

### **7.3. Parole aux membres**

Madame Marie-Christine Jean désire féliciter l'équipe-école pour l'horaire des périodes de bibliothèque. C'est fantastique que les élèves puissent y aller toutes les semaines. Ils en sont très heureux.

La direction indique qu'un seul parent s'était manifesté lors de notre recherche de parents bénévoles à la bibliothèque. Cependant, 3 autres ont été recrutés, depuis, par le personnel enseignant.

### **7.4. Informations de la direction**

Monsieur Chamberland indique qu'il y a actuellement un gel d'embauche pour le personnel du soutien au CSSP. Il fait également un suivi quant aux coupes budgétaires pour lesquelles le CSSP doit contribuer. Il est à noter que le CSSP ne touchera pas aux services offerts aux élèves.

L'effort demandé pour notre école se détaille à récupérer 10 000 \$. Nous pourrions à cet effet, ne pas utiliser les surplus pour l'aide alimentaire, les activités culturelles et/ou une autre mesure récurrente.

## **8. Questions diverses**

Des discussions ont lieu en lien avec le logo de l'école. Le logo actuel sera-t-il modifié versus le futur nom de l'école ?

## **9. Mot de la fin et levée de la séance**

Le président propose qu'il y ait dorénavant un échange « coup de cœur/point positif » lors du mot de la fin et de la levée de la séance.

À cet effet, Marie-Christine Jean trouve que le journal étudiant mis en place par Monsieur Jean-François est vraiment chouette. Les enfants adorent être sollicités pour la mise en place de texte ou autres dans celui-ci. Madame Catherine Guimond indique quant à elle une diminution des rapports d'événement dans les autobus. Une très bonne nouvelle. Les membres de l'équipe du personnel soulignent quant à eux la dynamique de l'équipe depuis l'ouverture de l'école.

Le président propose la levée de la séance à 20 h 25.

**CÉI32-2024-2025-23 - La proposition est adoptée à l'unanimité.**

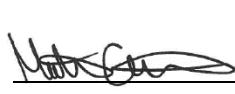
## **10. Rappel : Capsules et fiches pour la formation obligatoire (nouveaux membres)**

**SIGNATURES :**



Charles-Antoine Godue Faucher

Président(e) du Conseil d'établissement



Mathieu Chamberland

Directeur